



Libérer et refonder la France

Le destin de 3 jeunes Bretons

1943 -1945

Textes et Illustrations élèves

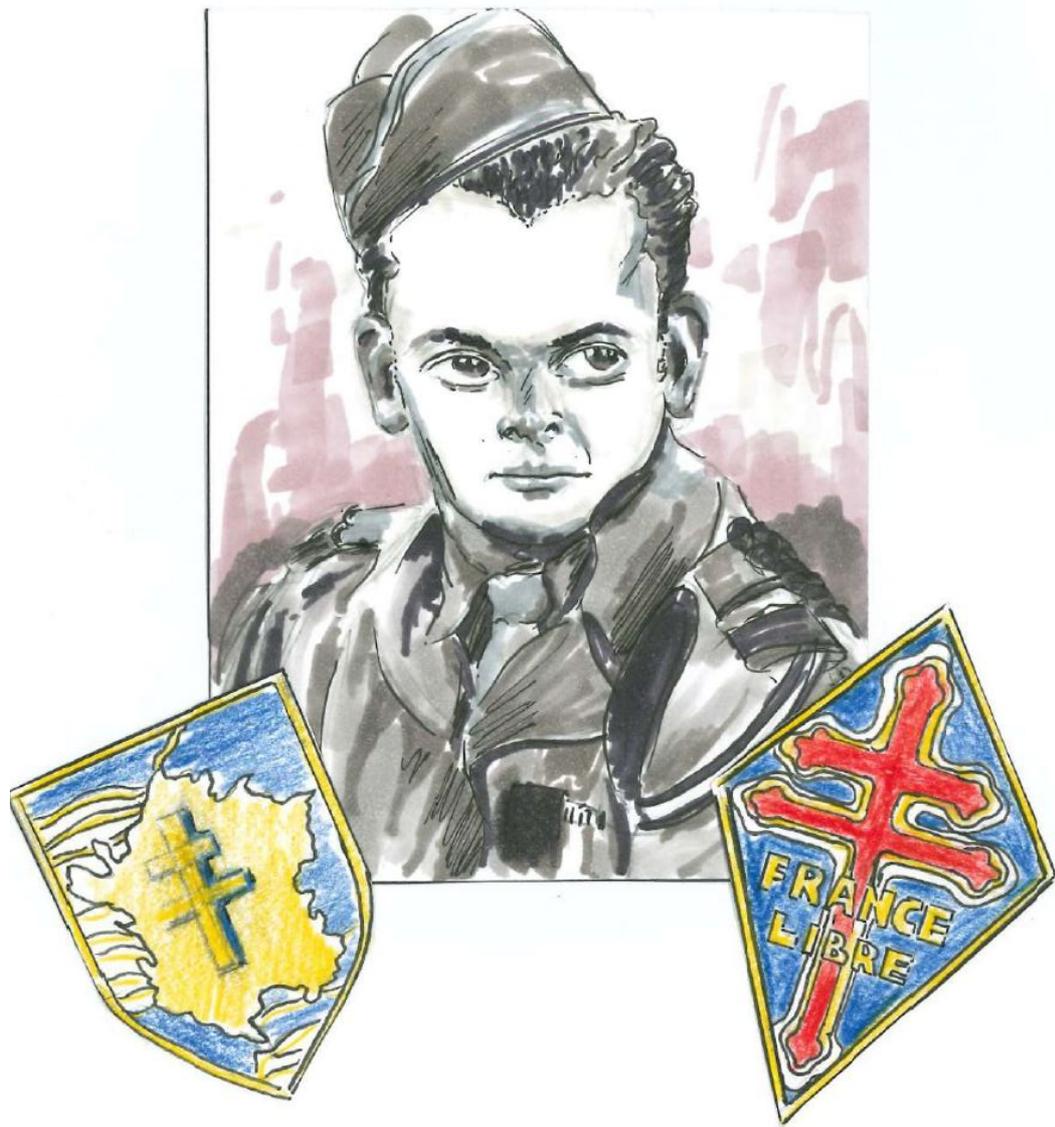
“Ce projet est une recherche qui repose sur les traces laissées par trois jeunes Bretons. Nous les avons choisis car ils sont des membres de notre famille.

Nous voulons entretenir la mémoire de leurs actes qui ont contribué à libérer et refonder la France dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale.

Nous avons une pensée particulière pour Eugène, Maurice mais surtout Goulven qui nous a quitté ce 2 mars 2025“

Au départ

Trois jeunes
Bretons dans
l'insouciance de
leur jeunesse



Illustrations petit neveu de Goulven Goaac.

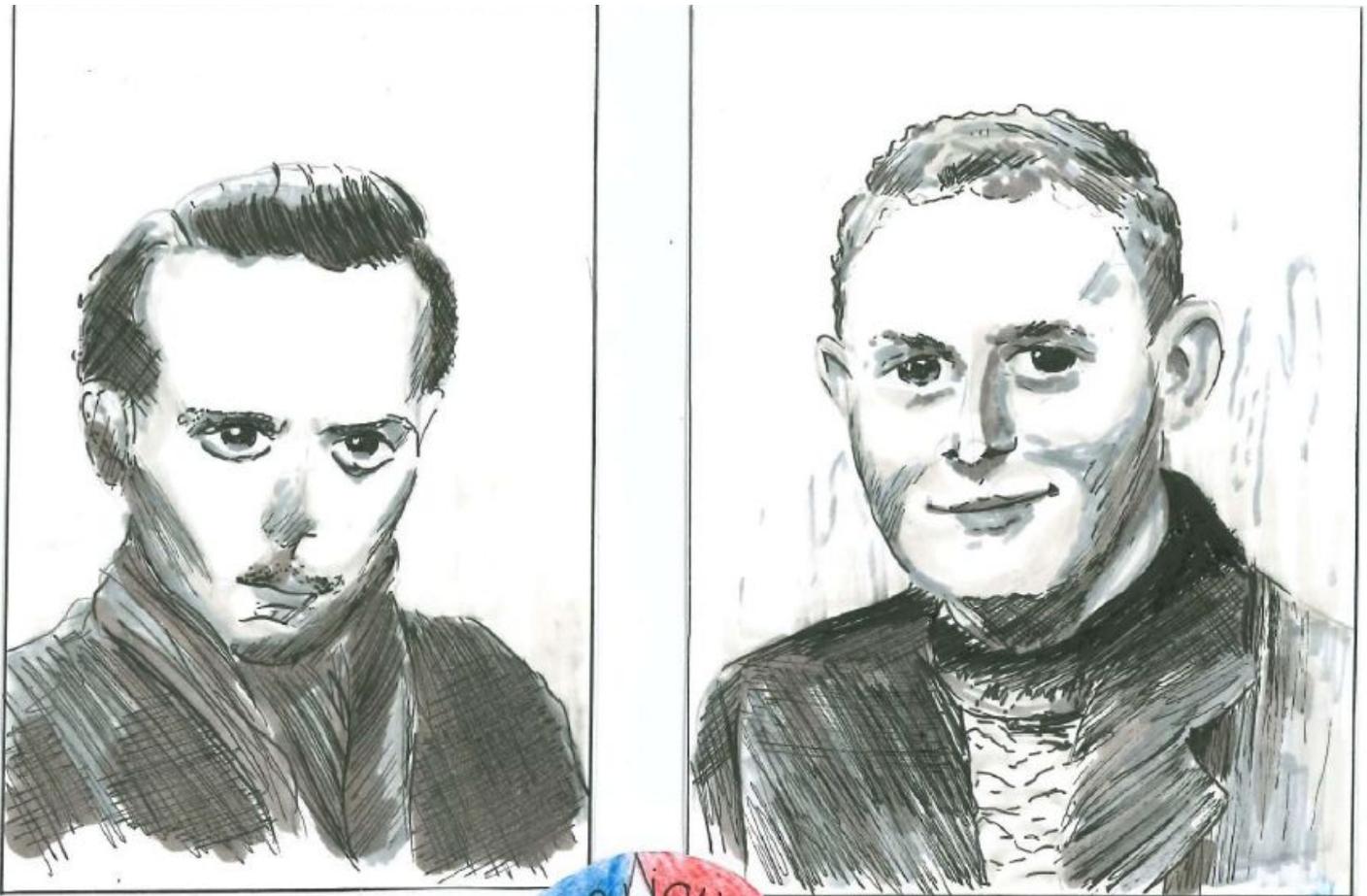
Goulven Goaac

Goulven Goaac est né le 17 février 1922 à Saint-Renan.
(Finistère)

Ses parents sont boulangers. Goulven travaille avec eux.

Il est aussi mécanicien pendant 13 mois.

Il fait du football dans le club de Saint-Renan où il y rencontre ses amis. C'est avec eux qu'il part le 16 juin 1940 pour rejoindre l'Angleterre.



Eugène et Maurice Le Luc

Eugène et Maurice, des jumeaux, sont nés le 21 novembre 1920 à Morlaix (Finistère)

Leur mère travaille à la manufacture de tabac à Morlaix en tant que cigarière, leur père est postier. Leur mère décède en juillet 1936.

Cet événement favorise l'engagement de Maurice dans la Marine Nationale.

Eugène est menuisier

Leur chemins s'éloignent mais ils se retrouvent pour résister ensemble dans le groupe Justice.

1943

Libérer la France

La Résistance intérieure et la Résistance extérieure s'organisent pour libérer la France.

30 Avril - 10 Mai 1943

Mensuel malgré la Gestapo et la police de Vichy

Numéro 17

LE FRANC-TIREUR

Organe des Mouvements de Résistance Unis
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Mai 1940 - Mai 1943

La victoire a changé de camp !

Tunis et Bizerte ! Pour célébrer l'anniversaire du vieillard de Vichy

Toute l'Afrique du Nord est libre! Toute la France Outre-mer est libre! Dans une campagne magistrale, les Anglais, les Américains et les Français ont jeté les Allemands et les Vichys à la mer. Quelques mois après l'écrasante défaite de l'armée qui disparaissent 325.000 nazis, la voée des blindés et des avions alliés audacieux? « invincible » armée Bonnet est libérée du nazi le sol d'Afrique. Un démontre après l'autre : la victoire a changé de camp! Et l'Europe frémissante attend l'assaut libérateur...

D'un printemps à l'autre, de mai 40 à mai 43, on en a fait du chemin vers la victoire et vers la liberté!

L'Allemagne battue en Russie.

L'Allemagne battue en Afrique.

L'Allemagne battue dans les mers.

La marche fondue...

L'Allemagne battue en Italie.

L'Allemagne battue en France.

L'Allemagne battue en Europe.

L'Allemagne battue en Asie.

L'Allemagne battue en Océanie.

L'Allemagne battue en Australie.

L'Allemagne battue en Nouvelle-Zélande.

L'Allemagne battue en Afrique du Sud.

L'Allemagne battue en Inde.

L'Allemagne battue en Chine.

L'Allemagne battue en Indonésie.

L'Allemagne battue en Malaisie.

L'Allemagne battue en Philippines.

L'Allemagne battue en Thaïlande.

L'Allemagne battue en Birmanie.

L'Allemagne battue en Indochine.

L'Allemagne battue en Indonésie.

L'Allemagne battue en Malaisie.

L'Allemagne battue en Philippines.

L'Allemagne battue en Thaïlande.

L'Allemagne battue en Birmanie.

L'Allemagne battue en Indochine.

L'Allemagne battue en Indonésie.

L'Allemagne battue en Malaisie.

L'Allemagne battue en Philippines.

L'Allemagne battue en Thaïlande.

L'Allemagne battue en Birmanie.

L'Allemagne battue en Indochine.

L'Allemagne battue en Indonésie.

L'Allemagne battue en Malaisie.

L'Allemagne battue en Philippines.

L'Allemagne battue en Thaïlande.

L'Allemagne battue en Birmanie.

L'Allemagne battue en Indochine.

L'Allemagne battue en Indonésie.

L'Allemagne battue en Malaisie.

Les journaux de Paris et de Vichy — ils ne valent désormais — ont célébré à peu près en même temps le 54^e anniversaire de Hitler et le 87^e anniversaire de Pétain.

Par la même occasion Pétain a parlé. Quelques-uns nous disaient encore avec des mines apitoyées : « Le pauvre homme ! songez qu'il va avoir 87 ans, que ce vieillard douloureux est prisonnier des Allemands, qu'il ne peut rien dire ni rien faire. Mais il désespère de ce qui se passe, soyez-en sûrs ! »

Le « douloureux prisonnier », s'est levé et il a pris la parole devant le micro. S'est-il prononcé contre les déportations massives de jeunes Français ? A-t-il protesté contre les violations quotidiennes et cyniques de la pseudo-souveraineté du gouvernement de Vichy ? S'est-il élevé contre les arrestations qu'effectue chaque jour la Gestapo ? contre l'usage des gâchettes allemandes de « prisonniers d'Etat » et des internés administratifs ? S'est-il prononcé contre les personnes — MM. Reynaud et Maitland — qui avaient même été condamnés par Pétain ? S'est-il prononcé contre le général de Gaulle ? S'est-il prononcé contre le général de Laval, pour accorder la grâce à ces puissaires de la trahison, dans les déportations, dans les pilages, dans les arrestations arbitraires, dans les tortures et dans les fusillades. Car en acceptant la milice pour sienne, il n'a pas fait autre chose.

Pas du tout. Pétain a parlé ; mais ce fut une parole de Laval, pour accorder la grâce à ces puissaires de la trahison, dans les déportations, dans les pilages, dans les arrestations arbitraires, dans les tortures et dans les fusillades. Car en acceptant la milice pour sienne, il n'a pas fait autre chose.

Les naïfs seuls pourraient en être surpris. Ceux qui connaissent Pétain savent qu'il ne pouvait pas en être autrement.

Si Pétain était vraiment un pauvre et douloureux prisonnier des Allemands et de Laval, il aurait continué à se taire. Aucune force au monde ne peut obliger un prisonnier à faire l'éloge de ses gâchettes et de ses bourreaux.

Mais Pétain n'est pas le prisonnier douloureux sur le sort duquel se lamentent quelques bonnes âmes.

Pétain a été le bouclier et le chef de la Cagoule et de la trahison. L'arrestation qu'il a exigé et imposé fut, a avoué l'agence de la cinquième colonne Inter-France, « un acte beaucoup plus politique que militaire ». Il s'agissait de renverser le régime avec l'aide de l'ennemi, d'établir la Révolution totalitaire, « nationale », avec l'appui des baïonnettes hitlériennes et mussoliniennes.

“Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg.”
Serment de Koufra 2 mars 1941 prononcé par Leclerc

ALERTE !

En dernière heure, nous venons d'avoir connaissance des derniers accords Hitler-Laval.

Il ressort d'une note officielle transmise aux préfets le 7 mai, que tous les Français (sauf quelques catégories) nés entre 1893 et 1923 sont susceptibles d'être mobilisés pour le travail obligatoire en Allemagne, leur départ devant avoir lieu par fractions.

C'est toute la France qu'on veut déporter !

Français, attention ! Ne vous laissez pas faire ! Résistez par tous les moyens !

**UNE SEULE LUTTE : POUR LA LIBERTÉ !
UN SEUL CHEF : DE GAULLE !**

Goulven Goaoc

Résister, libérer depuis l'extérieur

FORCES FRANCAISE LIBRES.

ACTE D'ENGAGEMENT.

No de l'engagement 697 A

Par devant nous, Intendant militaire, (1) _____
CAPITAINE H. J. REDEL,
OFFICIER CHARGÉ DES DÉTAILS

représentant le Général de Gaulle, Commandant en Chef les Forces Françaises Libres, a comparu M (2) Goaoc Goulven

M. (2) Goaoc Goulven a déclaré :

— avoir pris connaissance du statut du personnel des Forces Françaises Libres.
— s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces Françaises Libres pour la durée de la guerre actuellement en cours.

à _____ le 20 septembre 1940.
BELVILLE CAMP,
GOVE, ALDERSHOT (HANTS)
CAPITAINE H. J. REDEL,
OFFICIER CHARGÉ DES DÉTAILS
l'Intendant Militaire (1).

Lu et approuvé (3).
Lu et approuvé
Signature de l'engagé Goaoc Goulven

Signature de deux témoins: M. M. M. M.

(1) nom de l'Intendant Militaire ou de l'Officier en faisant fonction.
(2) nom et prénoms de l'engagé, avec le grade éventuellement.
(3) mention à porter en toutes lettres de la main de l'engagé.

L'acte d'engagement est établi en deux exemplaires :
L'exemplaire blanc est à conserver par le Bureau de Recrutement.
L'exemplaire bleu est à remettre à l'engagé.

52271

410704 W.F. 10767 12.000 8/40 A.A.R.W.144 Op.485

Acte d'engagement auprès des Forces Françaises Libres 20 septembre 1940

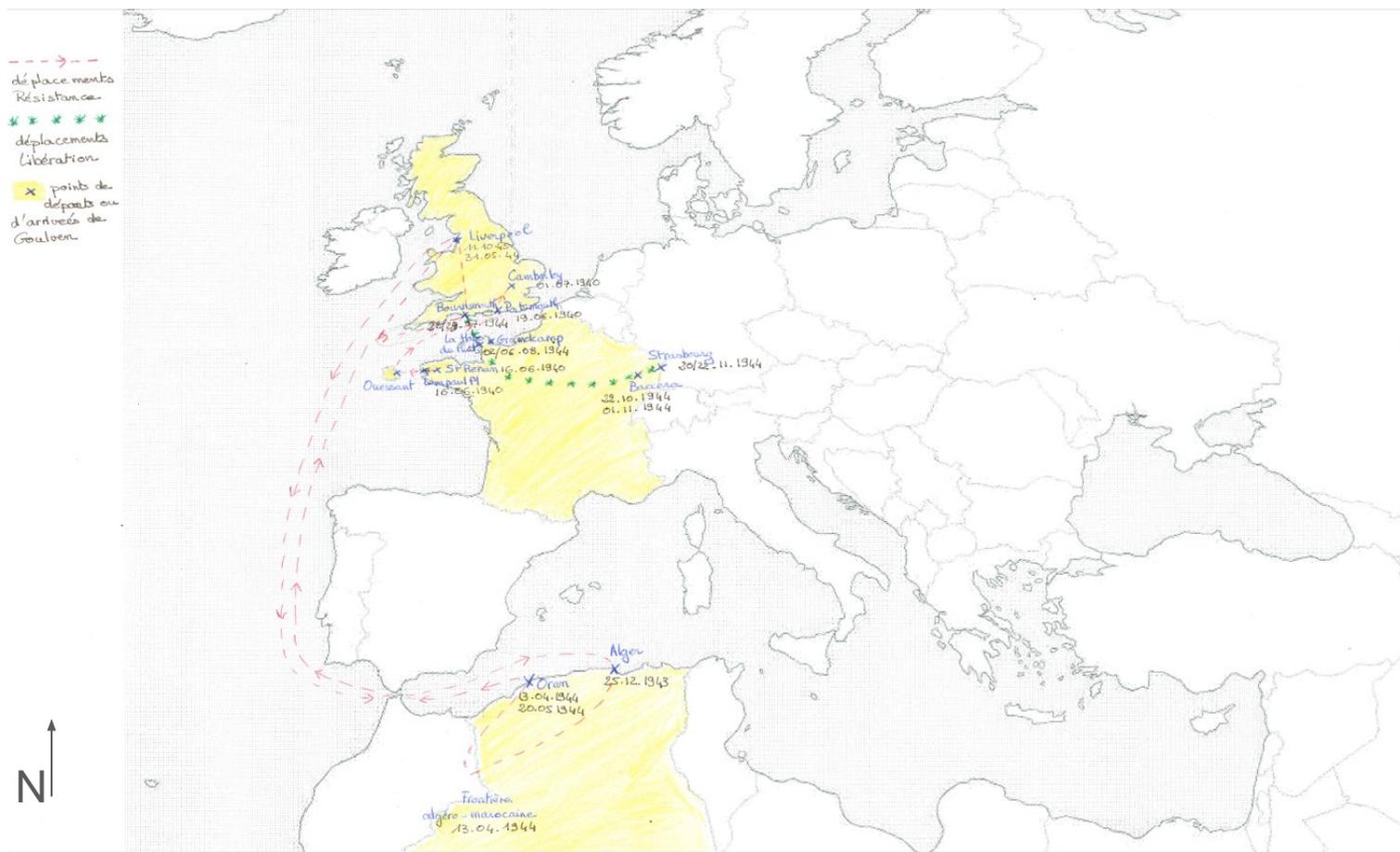
No.
7.



Portrait de Goulven par son arrière petit neveu d'après une image de 1940

Goulven part de l'Hôtel des Voyageurs à Saint-Renan pour Lampaul Plouarzel, puis Ouessant d'où il part pour L'Angleterre.

Le parcours de Goulven



Carte réalisée par les élèves à partir du témoignage de Goulven et de ses services (SHD Vincennes côte GR 16P 259981)

Le 1er avril 1944 il est affecté au 12e Régiment Cuirassiers (12 RCA) Goulven participe avec la 2ème DB. Il débarque le 2 août 1944 et participe à la campagne de Normandie du 6 août au 11 août 1944, mais il est blessé. Il participe à la campagne des Vosges du 22 octobre au 1er novembre 1944, à la campagne de Strasbourg du 20 au 22 novembre 1942. Puis à la campagne d'Alsace où il est blessé.



Le char Lisieux de la 12^{ème} CUIRS, 2^{ème} escadron



Massacre Châteauvillain – 24 Août 1944

A Chateauvillain (Haute Marne) les FFI dressent des embuscades contre les allemands. En représailles les feldgendarmes exécutent 17 personnes et incendient des granges.

Goulven arrive avec avec la 2e DB quelques jours après le massacre, début septembre.



Maurice Le Luc

Résister, libérer depuis l'intérieur



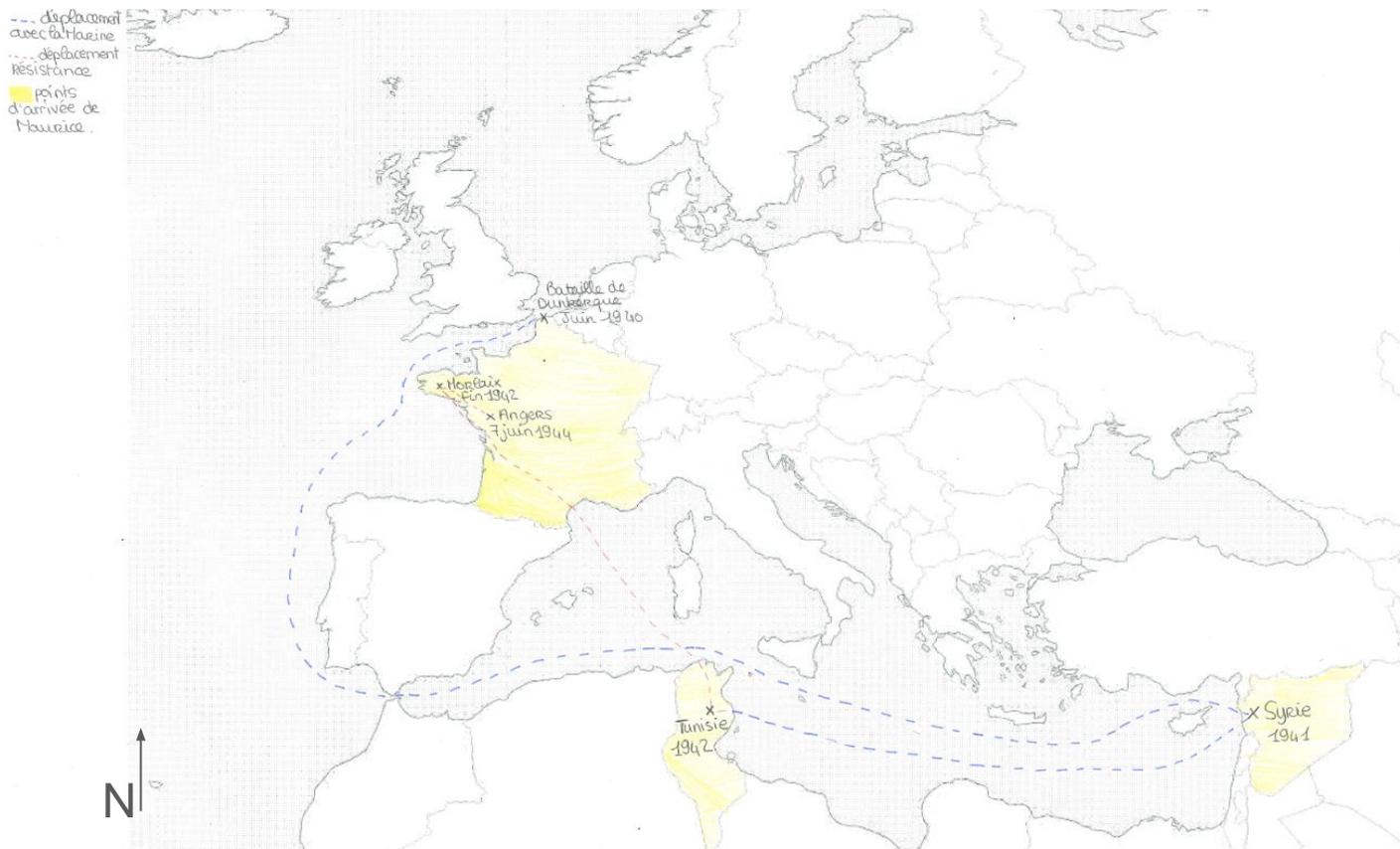
Maurice avec des résistants Francs-tireurs et partisans au maquis de Commana dans les Monts d'Arrée (Finistère)



Fausse carte d'identité de Maurice le Luc (source le Maitron)

Dans un premier temps Maurice s'engage dans la Marine Nationale. Après un passage en Syrie il est fait prisonnier en Tunisie. Démobilisé à son retour fin décembre 1942. Il choisit de rejoindre le groupe de résistance Justice dans lequel se trouve déjà son frère Eugène. Il entame une résistance intérieure...

Le parcours de Maurice



Carte réalisée par les élèves à partir des services (SHD Vincennes côte GR 16P 359382)

A - Indiquer les organisations auxquelles vous avez appartenu, les responsables auxquels vous avez donné votre adhésion.

RESPONSABLES
 Willaou. Caron

1° F. J. P. F. du février 1943 au avril 1944

2° _____ du _____ au _____

3° _____ du _____ au _____

B - PHASES SUCCESSIVES DE VOTRE ACTIVITÉ.

- Indiquer d'abord votre activité initiale. Puis en a, b, c... les grades et les fonctions qui vous ont éventuellement été dévolus, et dans les intervalles, donner toutes précisions utiles sur :

- les effectifs, soit commandés, soit contrôlés ou auxquels votre concours a été apporté, les principales missions accomplies, et actions auxquelles vous avez participé, en indiquant les lieux et les dates.

- noter les blessures, arrestations, évasions et pour les posthumes, la date et le lieu de décès.

Équipage 9 ans sur troupe d'occupation. La botte de bois
 Lignes. Village d'un wagon de bois de la Normandie en gare de Morlaix
 distribution de tracts. Attaque de miliciens à la gare de Morlaix
 Botau: 2 miliciens blessés. En février 1944: attaque de la maison St Charles à
 Quimper: 12 morts allemands. Attaques maories St Martin, Flourin, Plouguin
 pour récupérer tickets d'alimentation. Camouflage d'un avion sur aéroport
 La botte à la dynamite de celui de Morlaix. Nouvelles attaques, installation
 de nouvelles et téléphoniques, caoutchouc, etc. - Juillet à fin Juin 1944

...qui le conduit à son arrestation. Déporté à Angers il passe en cours martiale et est exécuté...

Rennes le 5 mai 1944 .

Mon cher papa et sœurs,

Je suis maintenant à Rennes et je profite d'un moment pour vous écrire à tous et surtout ne vous faites pas de soucis à mon sujet car tout va bien. Je suis de passage ici et sans doute nous allons être transféré à Angers au est le tribunal spécial. J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que tout va bien pour vous. Souhaitez le bonjour à Eugène qui s'est marié et quand cette guerre finira, j'espère nous pourrions fêter sa nace ensemble. A part cela tout va bien avec moi et le moral est bon et vivement que je parte retourner naviguer. Vous direz à Eugène de m'expédier un peu d'argent car cela me rendrais service car je suis fauché comme les blés.

Sur ces mots, je vous quitte et j'attends votre réponse avec impatience. Bons baisers, bonne santé à tous et surtout pas de bille.

Pourriez vous demander à Madame Coquin si elle pourrait expédier la Dim de Paul à Madame Paul Bourdoulous.

Je souhaite à Eugène beaucoup de bonheur et qu'il soit Heureux.
Maurice.

Le 7 juin 1944.

Bien chères petites sœurs, frère et père,

Aujourd'hui je viens de passer à la cours martiale. J'espère que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé, n'oubliez pas vous avez de beaux jours à passer et j'espère que vous serez heureux car la vie est belle, vous savez l'avenir vous réservera de beaux jours.

J'espère que papa est en bonne santé et que tout va bien avec lui. J'espère quand il recevra ces mots, il sera en ferme. J'espère mon petit papa que tu feras tes ballades comme autrefois, et toi mon cher frère Eugène tu t'es marié et j'espère que vous resterez unis. Je suis heureux pour toi et j'espère que tu auras beaucoup d'enfants. Quand à moi mon cher papa, sœurs et frère je vais maintenant vers une autre vie là haut. Je penserai beaucoup à vous et il vous faudra prier pour moi. Maintenant chers parents, je vous quitte pour toujours et j'espère que vous vivrez tous heureux. Adieu bien chers parents, j'espère qu'un jour nous, nous reverrons tous au ciel.

Vive la France !

Maurice.

Eugène Le Luc,

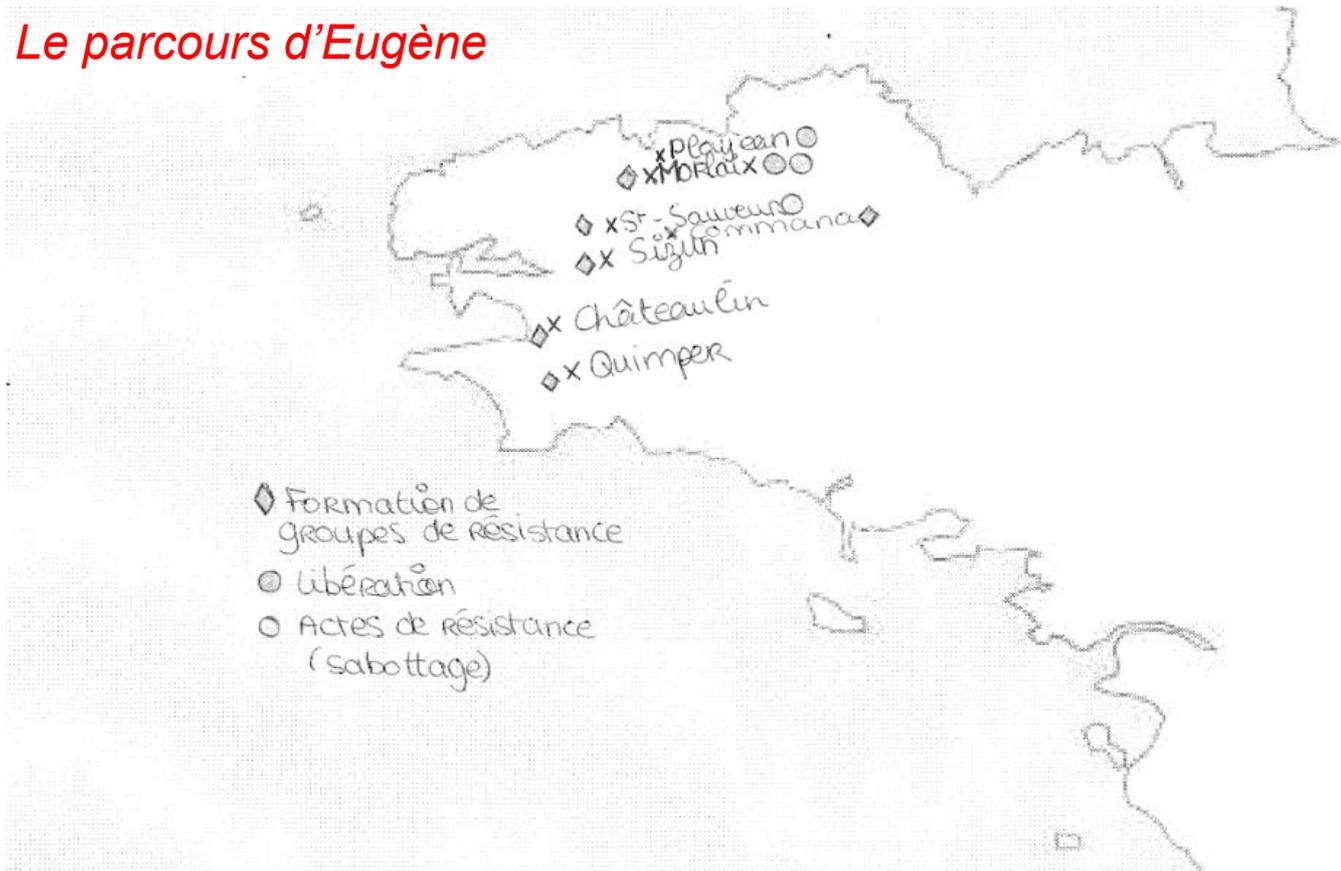
Résister, libérer depuis l'intérieur



Eugène avec des résistants Francs-tireurs et partisans au maquis de Commana dans les Monts d'Arrée (Finistère)

Eugène rejoint la Résistance intérieure.

Le parcours d'Eugène



Carte réalisée par les élèves à partir des services (SHD Vincennes côte GR 16P 359379)

Eugène entre dans la clandestinité en 1942. Il devient rapidement chef de groupe du premier mouvement de résistance armé créé à Morlaix en juin 1942, le groupe Justice. A cette date, la ville est occupée par les Allemands. Il met en place, dans la région de Commana, le journal clandestin «Franc Tireur» tiré à 2 000 exemplaires par mois.

III^e RÉGION MILITAIRE
ETAT-MAJOR
Bureau F. F. C. I. régional
N° 5528 BR FFCI-FI-N.
C. A. 3
13 Juin 1949 - Rennes

MODELE NATIONAL — SERIE NORMALE
Références : IM. n° 10 EMGG/FI du 8 Février 1945
IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 Mai 1947

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III^e RÉGION MILITAIRE, certifie que:
Monsieur LE LUC Eugène alias "Eugène HAKON"
né le 21 Novembre 1920 à MORLAIX
actuellement domicilié à 4, rampe St-Nicolas MORLAIX (Fr.)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR
au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataillon des Unités F.F.I. et dans les départements ci-après:
FRISTERE - Bataillon de MORLAIX du 1.2.43 au 10.8.44

SERVICES effectués dans la RÉSISTANCE et les F. F. I. et aussitôt après la libération.

I - RÉSISTANCE INDIVIDUELLE du au Exposer l'activité, avec lieux, dates, références.

II - RÉSISTANCE ORGANISÉE A - INDICATIONS DE BASE

Dates	Nom du Mouvement ou "matricule"	Affectation donnée à non précisé, fonction	Nom, effectif, secteur de la formation (1) nom et poste/grade du Chef
du <u>juin 42</u> à la libération	<u>groupe base</u> ou " <u>Justice</u> " M. 96	<u>William Caron</u> dit " <u>William</u> " Lieutenant adjoint formation de Commana	<u>une section groupe</u> <u>Franc armé de 40 hommes</u>

B - COMPTE RENDU de L'ACTIVITÉ en l'exposant par **phases successives** correspondant à une même nature et importance de l'action et en mettant en évidence sous la forme indiquée et s'il y a lieu les **nomination**.
Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité légale le cas échéant. Indiquer les **blessures, arrestations**, autres circonstances ayant amené à modifier ou suspendre l'activité, à changer de secteur.

Nommié le 12 Août 42 à Morlaix par William Caron dit "William"
aux fonctions de chef de groupe (non précisé, grade) avec le grade de sergent
Unité, **effectif**, secteur ainsi soumis à votre autorité: 15 hommes

Source : dossier individuel de résistant d'Eugène Le Luc (côte GR 16P 359379)

Eugène prend part à la Libération de Morlaix.

Les maquisards sont particulièrement actifs au moment de la Libération de Morlaix. Début Août 1944, ils veillent sur le viaduc ferroviaire pour empêcher sa destruction. Ils poursuivent les destructions de dépôts de la ville, attaquent un convoi d'Allemands.

Le 8 Août à 15h30, Morlaix est libérée par les Américains. Le drapeau tricolore flotte de nouveau sur la mairie.



Une foule incroyable salue les libérateurs devant la mairie de Morlaix (Finistère). Les habitants du centre-ville sont massés aux fenêtres pour applaudir les guerriers, lors de la Libération de la ville, en août 1944. | DR

Eugène est présent lors de la remise des diplômes FTPF.

Les Francs-tireurs et partisans français (FTPF) sont créés en 1942 par le Parti communiste français.



le 8 août 1944, Morlaix est libérée. Les autorités organisent une remise de diplômes FTPF en présence notamment d'Eugène Le Luc, quatrième en partant de la gauche, de Mme Coquin, la marraine de Tanguy-Prigent, et de M. Masson, maire de Morlaix. (photo Le Télégramme)

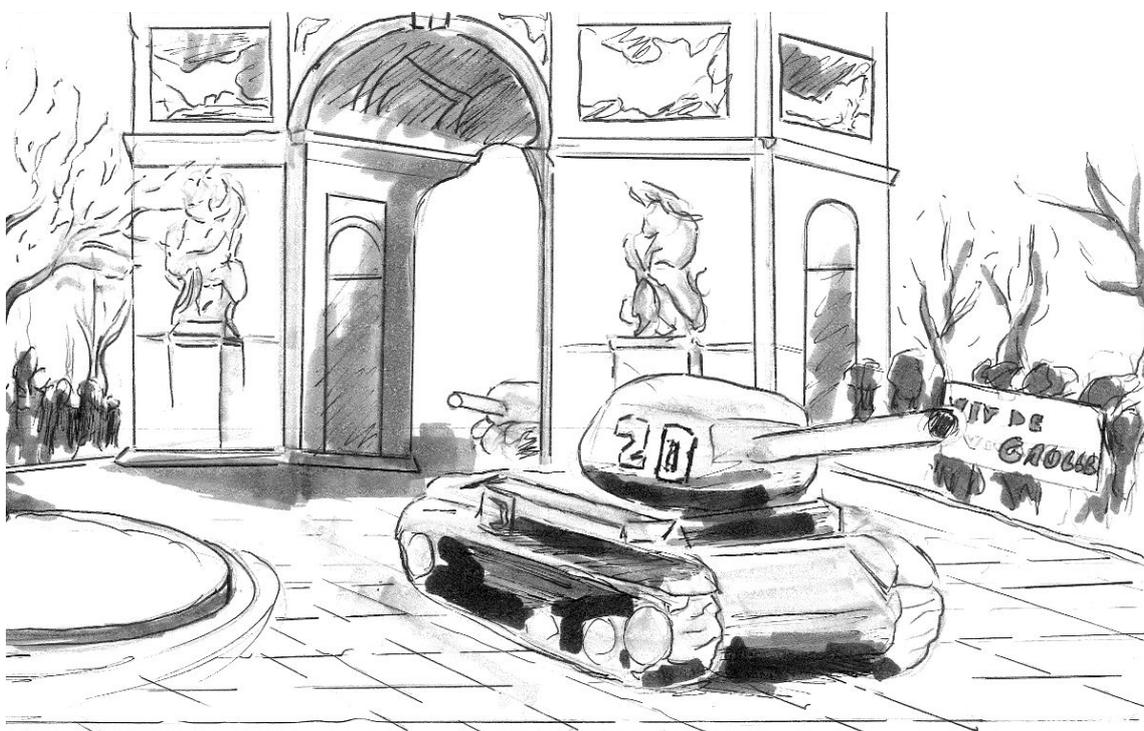
Eugène combat pour la Libération de la France.

Eugène participe à de nombreuses actions contre l'occupant allemand en 1943 avec le groupe Justice. Les réfractaires au Service du Travail Obligatoire renforcent les effectifs du groupe.

- attaque de soldats allemands pour récupérer des mitraillettes
- récupération de clés pour démonter des voies ferrées
- formation de petits groupes de résistance notamment dans les Monts d'Arrée

En juillet 1944, il prend le commandement du groupe Justice après l'arrestation de William, chef du groupe. Les actions de sabotages du groupe s'intensifient avec le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

- Sabotage de voies ferrées. Deux trains de marchandises déraillent en avril 1944 : un à Saint-Eloi et un autre à Pleyber-Christ.
- Tentative de sabotage d'écluses à Morlaix
- Sabotage de lignes téléphoniques et de lignes électriques



1945

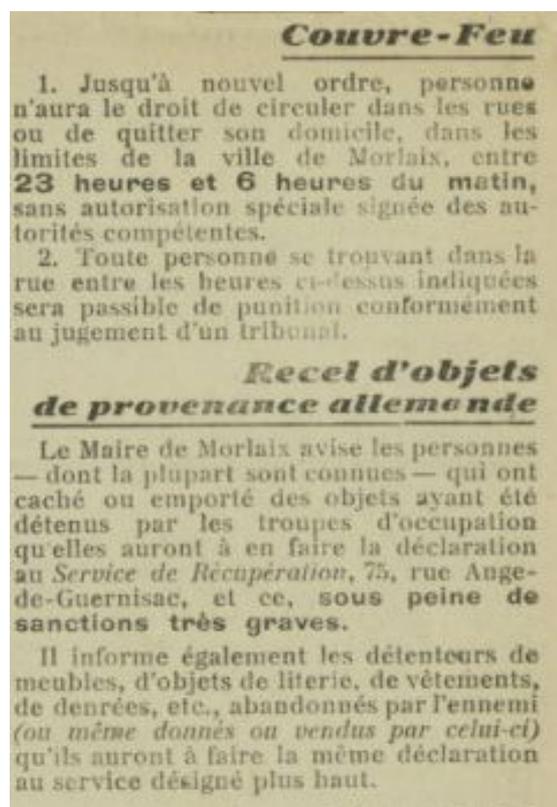
Refonder la France

Le journal communique les premières mesures d'urgence prises par les autorités :

La solidarité avec les plus démunis des Brestoïis suite aux bombardements lors de la Libération :



La sécurité des habitants de Morlais avec le respect du couvre-feu et la déclaration des armes prises aux Allemands :



MORLAIX-PATRIOTE

Rédaction-Administration :
9 bis, Rue Gambetta, MORLAIX - T. 2.39

ORGANE DU RELÈVEMENT NATIONAL

Fondateur : Louis DOUÉ



LI - BÉ - RA - TION

ou

Le grand Soupir est lâché !

La Refondation s'accélère.

Si les organes de presse célèbrent la Libération, ils mettent aussi en avant la Refondation de la France.

C'est le cas du journal MORLAIX-PATRIOTE du 19 Août 1944, exemplaire unique.

Le commerce est régulé :
interdiction d'augmenter les prix de vente avec les Américains

Commerce avec les soldats alliés

Le Maire de Morlaix est informé que certains individus peu scrupuleux vendent leurs produits à des prix scandaleusement exagérés à nos libérateurs américains. Il avise ces personnes, et celles qui seraient tentées de les imiter, que tout délit de cette nature sera impitoyablement réprimé. Il est persuadé que les commerçants honnêtes et la population en général lui prêteront leur concours pour mettre fin à ces actes coupables qui, s'ils se reproduisaient, nuiraient à la bonne réputation de notre cité.

Ce journal n'est ni une entreprise commerciale ni un organe à la dévotion d'un parti politique déterminé.

Il a été créé pour la période de transition marquée par la fin de l'« Occupation » dans notre ville et le moment où la France aura reçu une nouvelle Constitution, pour ne point laisser le public morlaisien privé plus longtemps d'une presse locale et pour donner l'occasion de s'exprimer à ceux de chez nous qui ont quelque chose à dire.

Sa durée de publication ne dépassera peut-être pas la période indiquée. A cet égard, tout dépendra vraisemblablement des circonstances.

Le but essentiel de ce nouvel organe est de contribuer, dans sa modeste sphère d'activité, à la préparation d'un état d'esprit indispensable, croyons-nous, à l'édification d'une France nouvelle ne ressemblant pas traits pour traits à celle que nous avons connue avant les funestes jours de 1940 et dont il n'est, hélas ! nullement certain que ses malheurs aient eu pour effet de régénérer ni sa mentalité générale ni les parties vitales de sa personne physique.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que par suite d'une décision du Commissariat Général pour la Bretagne, réglementant la publication des journaux, un seul hebdomadaire sera, jusqu'à nouvel ordre, autorisé à paraître dans le Finistère — en deux éditions.

En conséquence, le présent numéro de ce journal doit être considéré comme un numéro unique et sera remplacé, pour le Nord-Finistère, par un nouvel organe dont le Comité nous a fait l'honneur d'assurer l'impression.

L. B.

Au lendemain de la guerre continuer à
vivre, vivre avec, vivre sans

La famille de Maurice après la guerre entame toutes les démarches pour reconnaître sa participation. Il sera décoré de la croix de guerre à titre posthume en 1947

**DOSSIER D'HOMOLOGATION
DE GRADE F. F. I.**

3 • Région Militaire.

NOM : LELUC PRÉNOMS : Maurice Jean

Date et lieu de naissance : 21-11-20 à Morlaix (Finistère)

Avis ou Décision de la Commission régionale : _____

Décision de la Commission nationale : Sergent

N° 26996 Liste : Arvy Date : 7-11-47

1^{er} Appel : _____ N° _____ Date : _____

2^e Appel : _____ N° _____ Date : _____

Cas n° : _____

I. Z. 832193. (26305) (4)

III - GRADE D'ASSIMILATION OBTENU :

Normé le : 21. Août 1947 à Serhanat de la part de la Commission

Par (Nom, pseudo, qualité) : à titre posthume

aux fonctions de : Sergent

avec le grade de : Sergent

Indiquer l'unité, le Réseau, le Mouvement, l'effectif, le secteur soumis à votre autorité : _____ (Joindre une copie de la notification d'homologation)

IV - ARRESTATION :

Indiquer lieu, date, cause, circonstances de votre arrestation, de votre internement ou de votre déportation : _____

V - DECORATIONS OBTENUES :

Références :

Citation à l'ordre	N° de Décision de
Légion d'honneur	décret du
Médaille militaire	décret du
Médaille de la Résistance	décret du
	Page

Croix de guerre



Attestation

Je soussigné, docteur Le Jannic et. Commandant Noël,
Chef des Maquis du Nord-Finistère, certifie que :

M. Le Luc Maurice Jean, né le 21 novembre 1920 à Morlaix
a appartenu à la Résistance de juin 1942 au 8 avril 1944,
date de son arrestation.

Morlaix le 10 juin 1947

[Signature]

F. 